

Délibération du Conseil d'Administration

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE RIORGES

2023.16

OBJET :

Séance ordinaire du 14 Juin 2023

LE PRESIDENT CERTIFIE



1. Que la convocation de tous les membres du Conseil d'Administration en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 22 Juin 2023 et qu'il n'a pas été présenté d'observations ;

2. Que le nombre de membres en exercice, au jour de la séance, était de 15 sur lesquels il y avait 12 membres présents, à savoir :

Monsieur Jean-Luc CHERVIN
Madame Isabelle BERTHELOT
Madame Christiane PERROTON
Monsieur Cédric SCHÜNEMANN
Madame Michelle BOUCHET
Madame Andrée RICCETTI

Madame Suzanne KELLER
Monsieur Gilles CONVERT
Madame Annie FASSOLETTE
Madame Catherine REMY-MENU
Madame Martine SCHMÜCK
Madame Rolande VAGINAY

Compte administratif 2022

Absents avec excuses :
Monsieur Guy MARTIN
Madame Chantal LACOUR

Monsieur Daniel BARRET

Secrétaire élu pour la durée de la session :

Vu

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles.

NOMS DES MANDATS	NOMS DES MANDATAIRES
Monsieur Daniel BARRET Madame Chantal LACOUR	Madame Isabelle BERTHELOT Madame Martine SCHMÜCK

Le Conseil d'Administration a donné acte de ce dépôt.

Vote du Compte Administratif de 2022

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de Madame Isabelle BERTHELOT, vice-présidente du CCAS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Jean-Luc CHERVIN, président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) à l'unanimité - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GENERAL						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		12 332.20		41 928.89	0.00	54 261.09
Opérations de l'exercice	648 371.41	667 158.20	208 357.35	145 741.57	856 728.76	812 899.77
TOTAUX	648 371.41	679 490.40	208 357.35	187 670.46	856 728.76	867 160.86
Résultats de clôture		31 118.99	20 686.89		20 689.69	31 118.99
Engagements non soldés			68 233.71	100 000.00	68 233.71	100 000.00
TOTAUX CUMULES		31 118.99	88 920.60	100 000.00	88 923.40	131 118.99
RESULTATS DEFINITIFS		31 118.99		11 079.40		42 198.39

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

RIORGES, le 21 juin 2023



Jean-Luc CHERVIN
Président du C.C.A.S.

